

SOURCES

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



www.niederbronn-les-bains.fr

Un Guide du Routard pour l'Alsace du Nord

Un "Guide du Routard" spécifique à l'Alsace du Nord sera disponible à la vente, à partir du 21 juin prochain au prix de 4,90 €, dans les offices de tourisme. Forte de ses attraits naturels, historiques et patrimoniaux, l'Alsace du Nord ne manque pas d'atouts. Certes située à l'écart des circuits traditionnels de visites de la région, le territoire offre pourtant un foisonnement d'activités et d'idées de visites, une réelle offre touristique, souvent méconnue des touristes et parfois même de ses habitants !

Résultat d'un travail de fond mené depuis plus d'un an par l'Adéan (Association pour le développement de l'Alsace du Nord), retenu suite à un appel à projets national, le projet de Guide du Routard vient consacrer l'engagement des collectivités pour développer l'attractivité de l'Alsace du Nord.

L'ensemble du territoire pourra ainsi bénéficier de l'expertise et de la renommée du plus célèbre guide touristique français qui sera diffusé à travers 5 000 points de vente au niveau national (librairies, grandes surfaces, plateformes de commerce en ligne), une belle occasion de faire connaître et rayonner l'Alsace du Nord par-delà ses frontières !

Un document de 96 pages qui divulguera ses meilleurs plans pour savoir où dormir, manger, acheter de bons produits, mais aussi connaître les activités et visites à ne pas manquer.

Un guide qui vous dira TOUT sur l'Alsace du Nord : une belle invitation pour vous inciter à (re)découvrir ce territoire !



SOMMAIRE

- 2/3 : Dossier : Budget 2017
- 4 : Temps Forts
- 5 : Environnement
- 6 : Au fil des jours
- 7 : Histoire : La Wasenbourg, un château à sauver !
- 8 : Caractère : Olivier Stachowiak
Association : Le Collectif potager

L'ÉDITO

ANNE GUILLIER - MAIRE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Toujours en avant !

Chères Niederbronnoises, chers Niederbronnais,

Il y a tout juste un an, nous fêtons ensemble les 90 ans de notre station hydrominérale. Et cela s'est fini avec les pieds dans l'eau, un comble pour une commune thermale !

Et voilà que nous arrivons déjà à mi-mandat. L'équipe municipale poursuit, avec persévérance, constance et conviction son travail quotidien, toujours dans l'intérêt général, pour notre ville.

Les dossiers progressent, les chantiers avancent, s'achèvent et d'autres, conséquents, s'annoncent comme vous pourrez le découvrir dans cette nouvelle édition.

Même si le contexte budgétaire est de plus en plus compliqué, avec des dotations qui fondent comme neige au soleil année après année, nous poursuivons nos efforts de gestion pour contenir les dépenses, sans oublier toutefois une politique d'investissements raisonnée. Il est primordial, essentiel, d'aller de l'avant, toujours et encore, pour nous construire un avenir de qualité.

Cet avenir pourra se bâtir si nous ne nous reposons pas sur nos acquis, si nous savons prendre soin de notre patrimoine, matériel et immatériel, si nous avons conscience de nos ressources et de nos richesses et que nous les faisons fructifier.

Nous vivons dans un monde en plein bouleversement, en plein questionnement, très critique. Nous vivons dans une société ultra-médiatisée et connectée mais qui ne sait, trop souvent, plus communiquer !

Certes, pour qu'une commune fonctionne il faut des structures, des aménagements, des services mais il faut aussi qu'une commune vive ! Et, pour cela, ne perdons pas l'essentiel de vue : conscience et respect de l'autre et de notre Terre.

Au moment où j'écris ces quelques lignes me vient en tête la légende du Colibri que j'ai bien envie de partager avec vous :

"Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?" "Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part".

N'ayons donc pas peur de nous engager, chacun à notre échelle, comme le colibri et, si chacun fait sa part, nous pourrions toujours aller de l'avant !

Je ne peux bien sûr m'empêcher d'évoquer La Niederbronnoise. Au-delà d'un temps pour parcourir différemment les richesses de notre patrimoine culturel et environnemental, au-delà d'un événement

festif, ludique, gastronomique et convivial pour petits et grands, d'un moment de rencontre entre sportifs aguerris et promeneurs du dimanche, il s'agit aussi et surtout d'une belle aventure humaine à partager avec toute personne désireuse de participer, de découvrir Niederbronn-les-Bains, station verte, touristique et thermale.

Je tiens à saluer toutes les personnes qui s'investissent pour l'organisation de cette manifestation : élus, associatifs, commerçants, artisans, partenaires industriels, individuels, jeunes et seniors. Cet engagement est déjà une réussite !

Merci à eux et Merci à vous aussi qui saurez répondre à l'invitation, qui êtes prêts à en parler autour de vous ! Si chacun fait sa part...

J'aurai plaisir à vous retrouver pour de bons moments de partage et d'ouverture.

Bel été à vous toutes et tous !



Le Budget 2017

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes pour l'année 2017. Trois objectifs ont guidé sa préparation : stabiliser les dépenses et recettes de fonctionnement, veiller au maintien de la capacité d'autofinancement et poursuivre une politique d'investissements raisonnée.

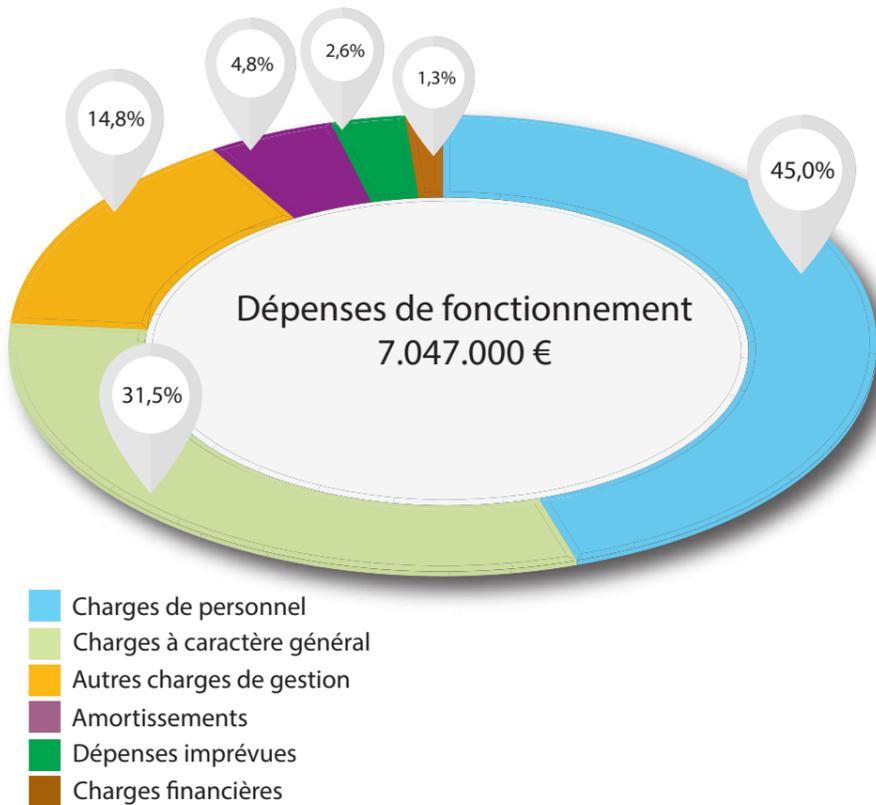
Le débat d'orientations budgétaires (DOB) constitue la 1^{ère} étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Fin janvier, les élus ont examiné le rapport d'orientations budgétaires (ROB) élaboré par le maire sur les orientations et engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale, la structure et la gestion de la dette.

Cette étape essentielle permet, par le biais d'une analyse rétrospective, de tenir compte des évolutions conjoncturelles qui influent sur les capacités de financement. Le débat donne la possibilité aux élus de se prononcer sur la stratégie financière de la commune et de définir les orientations budgétaires qui seront affichées dans le budget primitif.

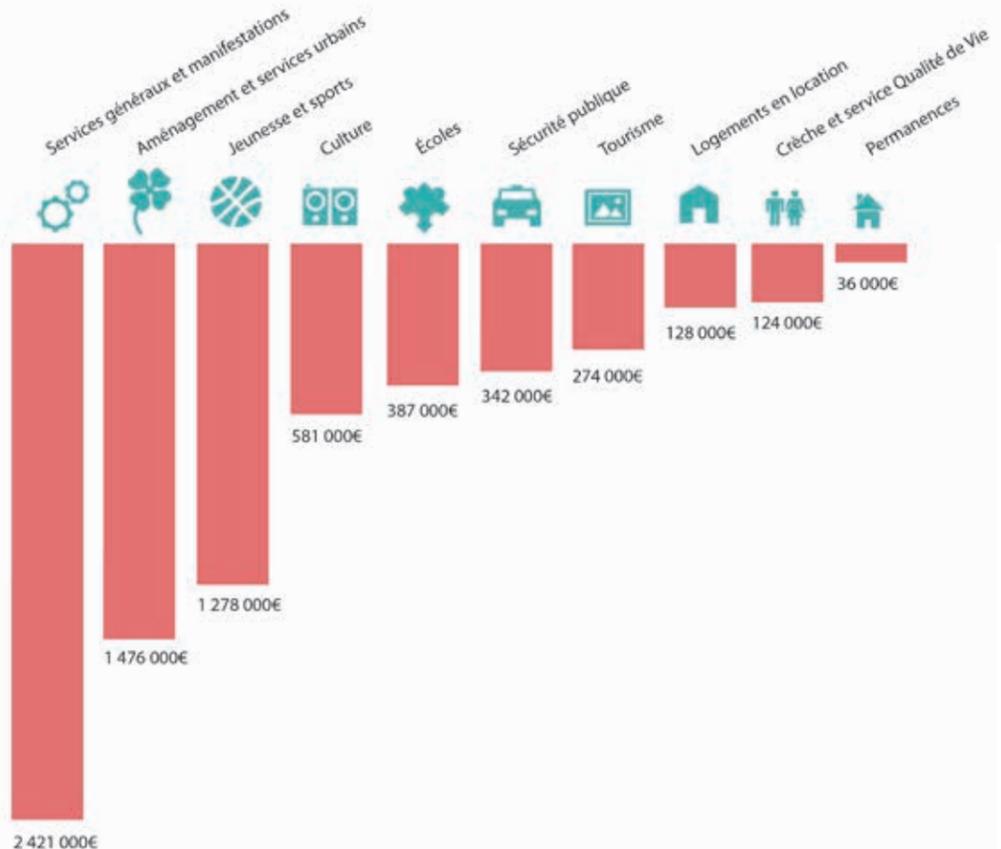
Lors de sa séance du 20 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget principal 2017 ainsi que les 3 budgets annexes. Le budget primitif s'élève à 10 880 000€, dont 7 047 000€ en section de fonctionnement.

Un budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité : charges de personnel, achats de fournitures, dépenses d'énergie, prestations de services, subventions et participations aux charges d'organismes extérieurs, intérêts des emprunts, dotations aux amortissements.

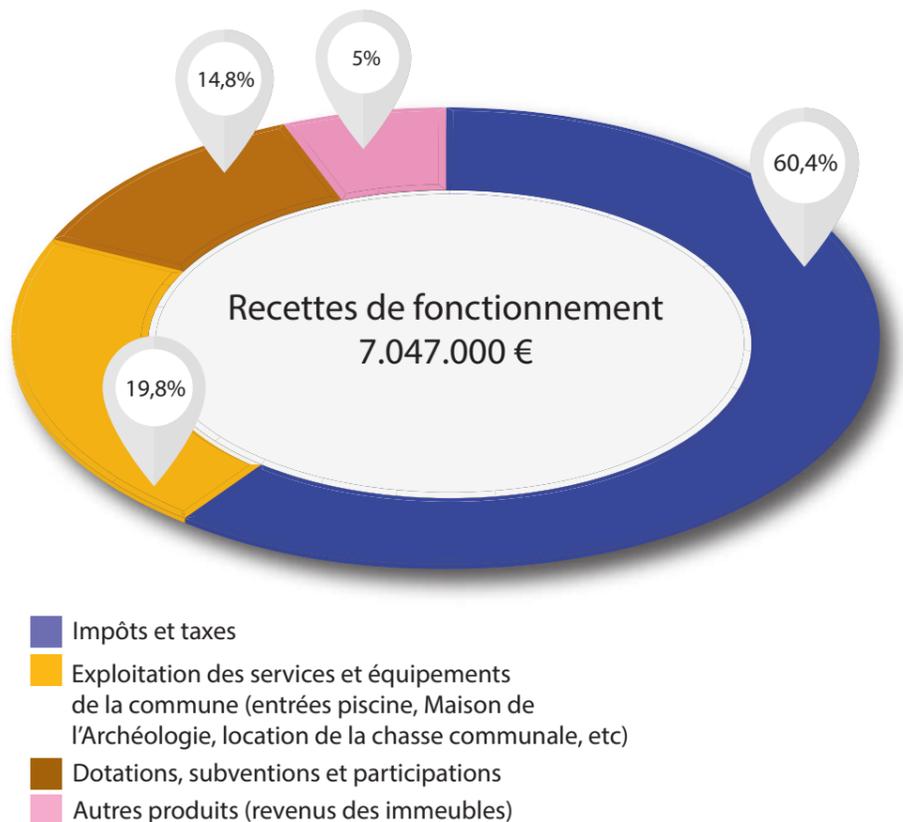


Répartition des dépenses de fonctionnement



Ces dépenses sont financées par des recettes propres de la commune, les recettes fiscales ainsi que les dotations et participations de l'État.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les orientations du programme d'investissement

La municipalité souhaite poursuivre l'aménagement des espaces publics et a fait le choix de redynamiser le secteur de la gare à travers une 1^{ère} phase de travaux. Le second projet d'envergure porte sur la création d'un accueil périscolaire pour les élèves de classe maternelle.

L'annuité 2017 des emprunts en cours sur le budget principal portera globalement sur 490 049 €, dont 414 715 € de remboursement de capital. L'encours de la dette s'élève à 3 049 142 €, soit 689 € par habitant.

Les Grands Projets 2017

• Aménagement du site de la gare	600 000 €
• Aménagement de locaux d'accueil périscolaire pour classes de maternelle	330 000 €
• Aménagement de la voirie et de l'éclairage public rue du Stade	80 000 €
• Aménagement d'un parking à proximité de la zone de loisirs	50 000 €
• Optimisation des installations de chauffage du gymnase	50 000 €
• Réfection de la piste d'athlétisme (2 ^{ème} tranche)	50 000 €
• Enveloppe annuelle consacrée à l'entretien de la voirie communale	60 000 €
• Acquisition de tableaux interactifs pour les classes du Groupe Scolaire (2 ^{ème} tranche)	36 400 €
• Mises aux normes PMR des bâtiments communaux (Tranche 2017 agenda d'accessibilité)	33 000 €
• Optimisation des installations de chauffage des établissements scolaires	32 000 €
• Aménagements de sécurité des établissements scolaires	30 000 €
• Aménagement du site de la Châtaigneraie	30 000 €
• Extension du réseau de vidéoprotection	27 000 €
• Remise en état des chemins ruraux (suite aux intempéries du mois de juin 2016)	25 000 €
• Installation d'un feu comportemental route de Reichshoffen	15 000 €

Aménagement du site de la gare

La dernière phase du projet de modernisation des voies ferrées entre Haguenau et Niederbronn-les-Bains est en cours de réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF.

Parallèlement, la région Grand Est a initié une étude d'aménagement du site de la gare de Niederbronn-les-Bains, afin d'assurer la transition entre les différents flux dans les meilleures conditions (circulation des piétons et personnes à mobilité réduite, organisation du stationnement, échanges train-bus, etc.). La SNCF a été chargée de réaliser un avant-projet pour répondre aux différents besoins.



Le projet sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la commune et de la SNCF, puisque les aménagements concernent à la fois le domaine public et le domaine ferroviaire.

Les travaux prévus sous maîtrise d'ouvrage communale portent sur la reconfiguration de la voirie publique d'accès à la gare, la création de parvis piétons pour l'accès aux trains, la création d'un arrêt bus et autocars, le repositionnement des équipements d'accueil des vélos en accès libre, l'aménagement d'un parc de stationnement longue durée pour environ 50 voitures et l'organisation d'un dépose-minute pour 5 voitures.

Le Conseil Municipal a adopté l'avant-projet et le plan de financement prévisionnel pour un montant de 521 266 € HT. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région Grand Est, à hauteur de 50 % du coût des travaux d'aménagement.

■ Combien coûte l'extension du gymnase ?



Les travaux de construction du nouveau bâtiment s'élèvent à 1 346 800 € TTC, dont 99 000 € d'honoraires de maîtrise d'œuvre. Une enveloppe de 100 000 € a été prévue dans le cadre du budget primitif 2017 pour l'aménagement intérieur des locaux (agrès de gymnastique, tatami et mur d'escalade).

Des aides publiques ont été notifiées à la commune à hauteur de 660 000 €, représentant 45,6 % du coût total du projet. Le solde à la charge de la collectivité s'élève à 786 800 €.

■ Aménagement de locaux en vue de la création d'un accueil périscolaire pour classes de maternelle

Voir rubrique Au fil des jours p.6

Le programme pluriannuel des investissements est consultable sur le site internet de la commune, sous la rubrique "Mairie et services", Le budget communal.

TEMPS FORTS

■ Luc Arbogast au Moulin 9



En première partie de soirée, l'orchestre acoustique "l'Officine du Gueux", groupe musical bien connu dans l'Est de la France, a distillé un mélange de rock-folk enjoué et festif. Puis, ce fut le temps fort du spectacle avec l'apparition de Luc Arbogast et de ses musiciens ! Poète, écrivain, romancier, cracheur de feu, Luc Arbogast a découvert son amour pour la musique médiévale au fil des rencontres. Déroulant son spectacle avec beaucoup de maestria, le chanteur aux racines alsaciennes amena les auditeurs à découvrir l'univers médiéval à travers son œuvre créatrice pleine de sensibilité. Un public charmé par l'ambiance visuelle surréaliste et la voix exceptionnelle et si particulière du chanteur. Luc Arbogast a fait salle comble au Moulin9 juste avant son passage à l'Olympia !

■ Une visite privilégiée pour le (M)

Pour remercier les jeunes conseillers municipaux du travail effectué avec beaucoup de dynamisme et de bonne humeur, la mairie leur a offert un voyage inoubliable à Paris, dont voici un récit inspiré de celui de Camille.

Après un accueil très matinal de Mme le Maire sur le parvis de la mairie et une répartition dans les voitures des accompagnateurs, nous avons pris la route vers Strasbourg pour un voyage en TGV. Arrivés à Paris, direction le métro pour se diriger vers l'esplanade des Droits de l'Homme avec sa splendide vue sur la Tour Eiffel.

Le soleil n'était pas au rendez-vous, mais ayant gravi une à une les marches de la Tour Eiffel, nous avons tout de même pu admirer le superbe panorama qu'offre le 2^{ème} étage.

Après un rapide mais copieux repas pris sous la Pyramide du Louvre, nous avons repris notre marche pour nous rendre à l'Assemblée Nationale où nous avons été accueillis par Frédéric Reiss député de notre circonscription. Nous avons pu comprendre le rôle d'un député, la différence entre un projet de loi

et une proposition de loi, le rôle d'un sénateur...

Ensuite, nous avons déambulé dans les différentes salles à la découverte des trésors dont regorge le Palais Bourbon : les peintures de Delacroix, les statues, les Marianne. Puis, nous nous sommes rendus dans "l'âme", c'est-à-dire l'Hémicycle où ont lieu chaque semaine les débats et le vote des lois. "Il paraît plus petit qu'à la télévision," dixit Maëlys.

En sortant, près de la salle "des Pas Perdus", nous nous sommes attardés devant le tableau d'Isidore Pils que nous retrouvons dans nos livres d'histoire : Rouget de Lisle chantant la Marseillaise.

La visite s'est terminée par la magnifique bibliothèque qui compte plus de 700 000 ouvrages dont le manuscrit du procès de Jeanne d'Arc.

La visite de cette institution a été très instructive et nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre République. C'était un privilège dont nous nous souviendrons longtemps.



■ Une soirée de fous rires avec Baptiste Lecaplain

Tête d'affiche présentée par le Casino Barrière au Moulin9, Baptiste Lecaplain et son spectacle inédit "Origines" a laissé la part belle à l'improvisation. Menant son public tambour battant, l'humoriste a revisité avec tonus et une énergie hors norme ses origines au gré d'anecdotes plus

surprenantes les unes que les autres. Les situations et les personnages cocasses ont ainsi défilé sur scène. Un tourbillon d'humour distribué par ce facétieux Bas-normand devant un parterre conquis.

■ A la rencontre de la lecture



La 3^{ème} édition de Livres en fête, organisée par la ville de Niederbronn-les-Bains, aura lieu dimanche 25 juin 2017 de 14h à 19h. Rendez-vous des amoureux de la lecture sous toutes ses formes, cette manifestation réunira cette année encore une cinquantaine d'auteurs sur la place des Thermes.



Destiné à la fois à réunir écrivains, illustrateurs et éditeurs dans une étroite et conviviale complémentarité, Livres en fête accueille de nombreuses animations pour tout public autour du livre : lecture de contes en musique, dictée du certificat d'étude, transformation et seconde vie des livres. Un pôle dédié à la jeunesse sera aménagé place du Bureau Central tandis que le parc de Casino deviendra un lieu de détente propice à la lecture.

■ Un marché du terroir hebdomadaire

Rien ne peut remplacer le plaisir de faire son marché, de parcourir les allées à la recherche du meilleur produit, de chercher l'inspiration pour un déjeuner en famille ou entre amis, de se laisser guider par les étals colorés et les senteurs des fruits et légumes fraîchement cueillis. Le marché du terroir de Niederbronn-les-Bains réunit des producteurs locaux et régionaux garantissant la qualité de leurs produits. Il valorise la richesse et la diversité des productions de notre terroir, permettant d'acheter à la source.

Acheter sur le marché du terroir et des produits équitables, c'est s'assurer de consommer des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de notre région, qu'il s'agisse de produits alimentaires mais également de produits issus de l'artisanat. De plus, vous trouverez des produits du commerce équitable provenant de petits producteurs des pays du Sud : café, chocolat, thé, riz, quinoa...

Rendez-vous chaque vendredi dans le parc du Casino, dans le prolongement du marché hebdomadaire !



A la rencontre de nos grands arbres

ENVIRONNEMENT

Qu'ils soient remarquables, admirables ou vénérables, répertoriés ou pas, il est des arbres pas comme les autres. Ils attirent le regard, suscitent un sentiment de bien-être, parfois de crainte. Les arbres remarquables sont répertoriés selon certains critères. Souvent âgés, ils atteignent des dimensions importantes. Il peut également s'agir d'arbres ayant une forme particulière liée aux aléas climatiques. Généralement, ces arbres sont connus de génération en génération, ils ont une histoire particulière liée à celle du village. Dans tous les cas, leur valeur, qu'elle soit religieuse, culturelle ou autre, s'exprime par leur rareté ou leur particularité.

Les services techniques de la Ville travaillent en étroite collaboration avec un technicien forestier chargé d'établir la liste des grands arbres et leurs caractéristiques. Ils sont certes à préserver, comme témoins de notre histoire et de notre patrimoine, mais aussi à surveiller pour garantir la sécurité du domaine public.

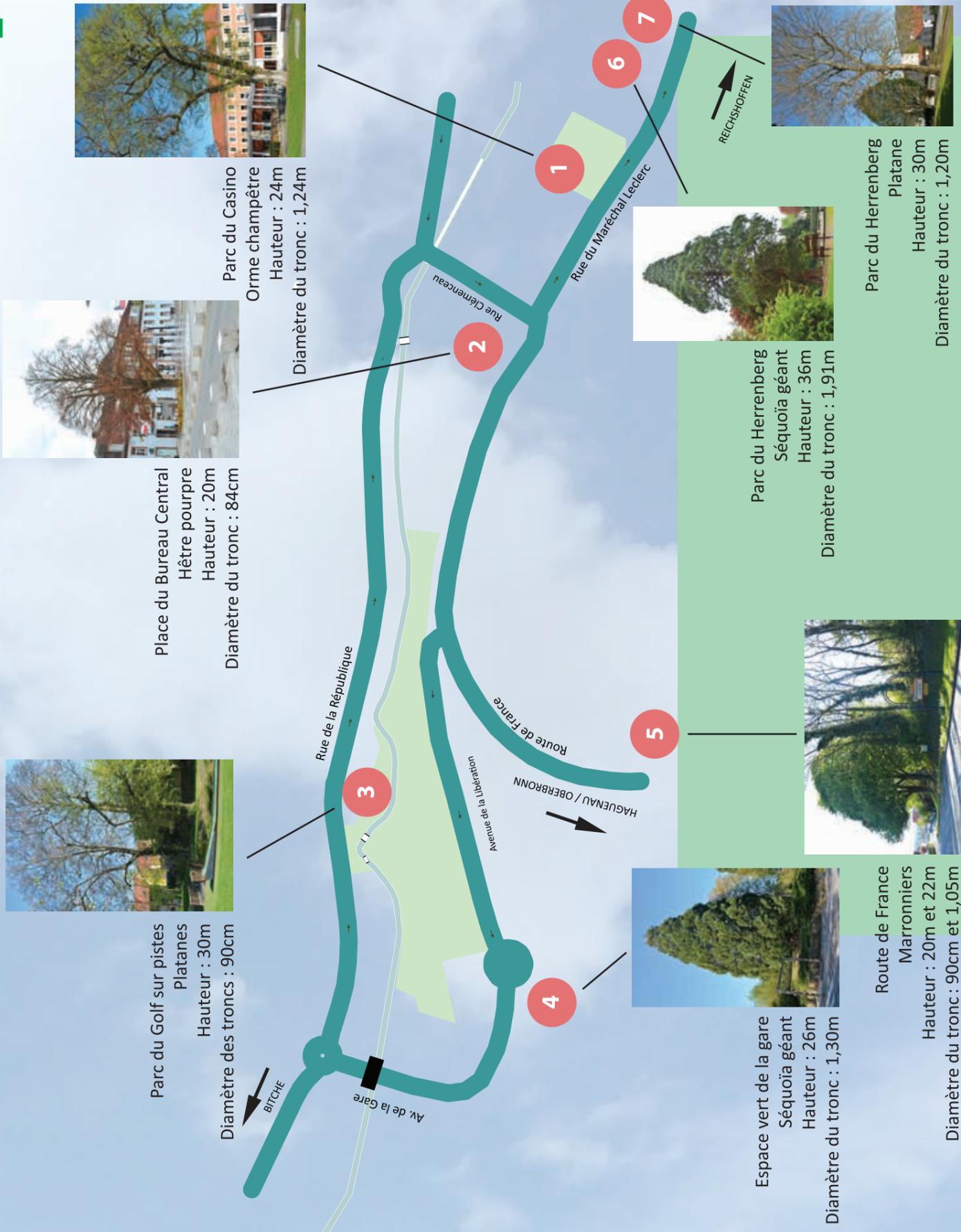
Voici un petit circuit à travers le centre-ville pour aller à la rencontre de ces grands arbres.

Des arbres vénérables

En France, en plus de centaines d'arbres remarquables, il en est une dizaine qu'on appelle "arbres vénérables" : ce sont les plus exceptionnels. Le plus proche de Niederbronn-les-Bains se trouve à Ivory dans le Jura : c'est un tilleul qui a été planté en 1477 quand le duc de Bourgogne Charles le Téméraire a uni sa fille unique Marie avec l'empereur Maximilien d'Autriche. Son tronc, creux aujourd'hui, fait 15m de circonférence.

Les séquoia géants de Niederbronn-les-Bains

La Ville compte une quinzaine de séquoia géants. On attribue leur arrivée dans la commune à Antoine Fest, jardinier de la ville à la fin du XIX^{ème} siècle, qui fut l'un des planteurs de ces superbes arbres. Il créa d'ailleurs une grande partie des parcs et jardins qui existent encore de nos jours.



AU FIL DES JOURS

Conseil Municipal des Jeunes

2015 – 2017 : 2 ans déjà !

Lors de la création du CMJ en 2015, douze jeunes étaient proclamés élus pour deux ans. Ils ont travaillé sans relâche : élaboration d'une charte, création du logo du CMJ, du site internet, participation active aux cérémonies et événements de la ville, création de meubles pour l'espace jeune de Livres en Fête, conception des panneaux citoyens et du pôle de tri. Le mandat de la première équipe qui s'achève leur a permis de prendre conscience de la patience nécessaire pour faire aboutir un projet. Les douze jeunes laissent place à de nouveaux conseillers, élus le 24 mai dernier. Un grand merci à Elise, Margaux, Anaëlle, Océane, Laurianne, Mathéo, Lénie, Mylène, Axel, Léa, Camille et Manon. Nous leur souhaitons de belles réussites à l'avenir.



Participation à la Niederbronnoise

Les jeunes conseillers municipaux ont travaillé durant plusieurs mois à la préparation du parcours famille de la Niederbronnoise, pensé comme une chasse au trésor à travers la ville. Le projet a nécessité un gros travail de recherche aux archives municipales et à l'office de tourisme pour choisir les lieux les plus emblématiques de Niederbronn-les-Bains.

Ecol'o Tri a été dévoilé au groupe scolaire Hans Haug



C'est avec joie que le CMJ a inauguré le 29 avril dernier Ecol'o Tri, fruit d'un travail de longue haleine en commun avec les délégués de classe. Pendant les vacances de Pâques, les ouvriers des services techniques de la ville ont installé un pôle de tri sélectif dans chaque cour : customisation des poubelles par les jeunes conseillers pour les rendre plus attrayantes, respect des codes couleurs pour reproduire les gestes citoyens à la maison, mise en place d'un composteur pour le potager de la classe ULIS. Le tri n'a désormais plus de secret pour les élèves du groupe scolaire, mais les délégués, petits ambassadeurs, sont là pour guider les indécis. Et n'oublions pas les panneaux citoyens à l'école pour remettre sur le bon chemin les écoliers indisciplinés.



Un nouveau conseiller municipal

En remplacement de Fabrice Griesbacher qui a déménagé, Hervé Buisson a été installé en tant que nouveau conseiller municipal le 20 mars dernier. Âgé de 46 ans et père de 3 enfants, il est manager dans une enseigne de distribution.



Création d'un accueil périscolaire pour les classes maternelles

Un nouveau chantier d'envergure débutera bientôt au groupe scolaire Hans Haug : l'aménagement d'un accueil périscolaire pour les élèves d'école maternelle. Ce projet est mené conjointement par la Communauté de Communes et la Municipalité, en lien avec la Direction Régionale Jeunesse et Sports. Les travaux consistent à aménager les salles de classes au rez-de-chaussée du bâtiment B. Ces locaux seront adaptés aux activités périscolaires et comporteront un espace de restauration. L'entrée distincte de celle de l'école sera créée avec un accès séparé du premier étage du bâtiment qui restera affecté à l'enseignement scolaire. D'une capacité de 30 enfants, ces locaux pourront être utilisés par le Réseau d'Animation Intercommunale lors des activités du mercredi.

Nouvel éclairage pour les jets d'eau



Les 50 jets d'eau du centre-ville ont été rénovés au début du printemps avec l'installation de jeux de lumière fonctionnant par LEDs. Économes et totalement étanches, ils permettent un entretien réduit. Les effets de lumière apportent une animation supplémentaire au cœur de ville.

PAROLE AUX GROUPES

Groupe L'Avenir Ensemble

Texte non remis

Groupe Nouvel Horizon

Le souvenir

Un hommage émouvant et solennel a été rendu le 5 avril dernier à Daniel Wolff, décédé à l'âge de 52 ans. Durant les 24 années passées à la maison forestière du Heidenkopf, nous avons apprécié la présence d'un technicien patrimonial dévoué pour notre collectivité. Très disponible pour la population et les professionnels de la forêt, excellent pédagogue au cours des sorties forestières, il était un expert en aménagement dont nous garderons le meilleur souvenir. Son collègue Michel Muller et lui ont élaboré le document de sylviculture pour notre forêt communale de 2013 à 2032. Daniel Wolff a souhaité que ce document soit la référence pour une exploitation raisonnée de la ressource en bois, pour un maintien de la biodiversité et surtout un enjeu pour la protection des sources.

Le développement du lien social au cœur de nos vies

Un beau projet est en cours d'élaboration : "La Niederbronnoise" se déroulera les 1^{er} et 2 juillet 2017. Il s'agit d'une manifestation ouverte à tous pour découvrir en famille les atouts de notre belle cité thermale. La convivialité sera au rendez-vous et surtout une forte mobilisation de nos associations. Le bien-vivre ensemble est une réalité que d'autres veulent partager avec nous.

Depuis le congrès des Stations Vertes organisé en 2015 à Niederbronn-les-Bains, l'idée d'un jumelage avec une autre station française a fait son chemin. Nos amis de Publier, qui sont organisateurs du congrès cette année avec le Pays du Chablais en Haute-Savoie, nous ont accueillis pour un premier échange avec l'équipe municipale. Ils espèrent faire fructifier cette initiative pour aboutir à la signature d'une charte qui proposera de développer nos échanges associatifs dans les domaines de la culture, la musique, le théâtre, les sports (natation, école de triathlon, basket, hand, gymnastique...). Suite à leur accueil fort sympathique, nous ferons découvrir prochainement à nos amis notre territoire qui ne manque pas de charme en cette saison printanière. Gageons que cette initiative sera partagée par le plus grand nombre.

Jean-Pierre BONNEVILLE
pour le Groupe Nouvel Horizon

La Wasenbourg, un château à sauver !

Le 17 janvier dernier, la convention de gestion pour l'entretien, la conservation et la mise en valeur du château de Wasenbourg a été signée entre l'Etat et la commune de Niederbronn-les-Bains. Enfin ! Après des années d'une bataille administrative compliquée menée avec ténacité par les Amis de la Wasenbourg et la municipalité. Celle-ci a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'association qui, depuis, a les coudées franches pour sauvegarder la ruine du délabrement total.

Car il y a urgence. La Wasenbourg, forteresse médiévale du XIII^{ème} siècle, érigée à l'extrémité du Reisberg qui domine la ville, nécessite d'importants travaux pour conserver son élégance et son originalité. Elégance de sa silhouette en grès rose des Vosges, originalité de son mur-bouclier défensif de 4 mètres d'épaisseur et 18 mètres de hauteur, magnificence de sa fenêtre gothique à 9 ouvertures ogivales couronnées de 7 oculus, véritable dentelle de pierre taillée dans un seul bloc de grès et rénovée au début du XX^{ème} siècle. Probablement à usage essentiellement résidentiel, le château a changé plusieurs fois de propriétaire avant d'être détruit durant la guerre de trente Ans, puis acheté par l'Etat et classé monument historique en 1898.

Situé au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord, la Wasenbourg constitue un point touristique emblématique de Niederbronn-les-Bains et de sa région. Il représente un lieu de passage incontournable pour de nombreux promeneurs, randonneurs et touristes qui, par les fenêtres à banquettes, viennent admirer le panorama sur la vallée et la ville. Un visiteur illustre, le jeune Goethe alors étudiant à Strasbourg, s'était déjà aventuré sur les lieux en 1770. Plus tard, il écrivit dans ses souvenirs de voyage : "De la tour, on pouvait admirer toute l'Alsace en contrebas et la flèche caractéristique de la cathédrale situait Strasbourg." Au-dessus de la porte d'entrée, une plaque rappelle son passage.

Un château en sursis

"Si rien n'est fait, le château sera interdit aux visiteurs à plus ou moins brève échéance !" Le cri d'alarme des Amis de la Wasenbourg est corroboré par les faits. Jugez plutôt : non seulement le mur de l'enceinte extérieure s'est écroulé sur une partie de sa longueur, mais la végétation prend le dessus sur l'ensemble de la ruine. En effet, les arbustes devenus des arbres qui poussent entre les interstices des murs, surtout sur la partie sommitale, descendent les pierres et menacent de provoquer leur chute. Il y a donc danger ! Danger pour la sécurité des visiteurs, menace pour le château lui-même dont la détérioration nécessite d'ores et déjà des travaux d'envergure pour garantir sa conservation.



L'exceptionnelle baie gothique, joyau du château, domine deux fenêtres à banquettes avec vue sur la vallée.



Lieu de passage incontournable des randonneurs



En lieu et place d'un donjon, l'imposant mur-bouclier protégeait jadis un corps de logis seigneurial.



A l'approche de la Wasenbourg, on distingue nettement la végétation qui colonise la ruine.

À noter :

La prochaine journée écotouristique, qui aura lieu le 1^{er} octobre 2017, verra de nombreuses animations sur le site de la Wasenbourg proposées par les Amis de la Wasenbourg, le Club Vosgien, l'ANPEN et l'Office de Tourisme.

Des travaux conséquents

Jusqu'à présent, les bénévoles de l'association n'étaient pas autorisés à intervenir sur la construction elle-même. Ils se bornent depuis une douzaine d'années à entretenir les abords du château en organisant des chantiers de nettoyage, de débroussaillage et d'élagage.

Dorénavant, grâce à la signature de la convention de gestion, les Amis de la Wasenbourg sont en mesure d'entreprendre les travaux de consolidation de la forteresse. Les indispensables travaux de dévégétalisation et de rénovation des joints entre les pierres seront en grande partie exécutés par des entreprises professionnelles spécialisées, vu leur nature et la hauteur des murs. Avec à la clé, un dernier obstacle à surmonter : leur coût élevé. Impossible pour la petite association de les financer elle-même. Elle a donc établi un programme d'entretien pluriannuel afin de prioriser les interventions et d'étaler les dépenses. En sollicitant par ailleurs la Fondation du Patrimoine qui va l'aider à établir les demandes de subventions publiques et à organiser une souscription auprès des particuliers et des entreprises dont les dons donneront droit à une réduction d'impôt.

Tous ceux qui ont à cœur de sauvegarder la Wasenbourg sauront répondre à l'appel lancé prochainement. Pour que les générations plus jeunes puissent continuer de s'approprier l'un des monuments emblématiques de Niederbronn-les-Bains et de sa région.

"On ne vient pas dans un casino, on vient au Casino Barrière de Niederbronn-les-Bains"

Moderniser tout en respectant le passé

A la tête du Casino de Niederbronn-les-Bains depuis octobre 2014, Olivier Stachowiak s'est fixé un objectif ambitieux pour les années à venir : apporter de la nouveauté et redonner de la présence au Casino, l'un des 31 du groupe Barrière, tout en gardant l'esprit de ce lieu chargé d'histoire, indissociable de la vie niederbronnaise.

Un moment charnière

Originaire du nord de la France, ce jeune papa de deux enfants a connu un moment clé en 2013-2014. "J'étais directeur des jeux au Casino Barrière de Ribeauvillé et je travaillais principalement sur le renouvellement de l'offre de jeux. Souhaitant évoluer professionnellement, j'ai suivi un master de dirigeant de PME. Fin 2013, le poste de directeur des jeux du Casino de Niederbronn s'est libéré et la direction a souhaité impulser une nouvelle dynamique pour cet établissement. J'ai donc travaillé pendant 9 mois simultanément sur les 2 casinos avant de prendre la direction générale de celui de Niederbronn-les-Bains en octobre 2014." Au milieu de cet emploi du temps chargé, difficile de s'adonner à ses loisirs. "J'aime beaucoup la nature et le jardinage. Les Vosges du Nord sont idéales pour ça !"

Pour rester attractif, il faut savoir prendre des risques

Olivier a tout de suite pris ses marques au sein d'une équipe dynamique, investie et impliquée dans son travail. "J'ai de très bons collaborateurs, qui ont envie de faire bouger les choses." Il a commencé par renouveler les machines à sous avec l'objectif d'arriver à 75 % du parc d'ici fin 2017. A l'affût des nouvelles tendances, il a aussi pris le risque de repenser la Winstub en lui apportant modernité et design, dans l'esprit "hygge (1)" cher aux pays nordiques. "Des winstubs en Alsace, il y en a déjà beaucoup. C'est vrai qu'une partie de la clientèle était attachée au décor traditionnel de ce lieu, mais nous voulions que la Winstub traduise le nouveau dynamisme de notre établissement." Un espace a été aménagé pour le développement de l'offre événementielle : spectacles, banquets, soirées thématiques, etc. "Notre chef cuisinier, en cours de recrutement, saura s'intégrer à ce lieu."

Le temps de la stabilisation

Qui ne sème pas, ne récolte pas. Les changements et la prise de risque sont nécessaires au succès, mais il faut aussi leur laisser le temps de porter des fruits. Patience et persévérance

sont donc deux qualités indissociables pour un directeur d'établissement. "Nous voyons les retombées de tout ce travail accompli, mais il est vrai que nous aimerions plus de résultats au regard des efforts fournis."

Et la suite ? Le casino continue sa mue avec la rénovation de l'ancienne salle des jeux en espace de gala chic et prestigieux. Quant à Olivier, il se laisse 4 années pour pérenniser ce nouvel élan donné au Casino. "Un directeur d'établissement doit rester en mouvement, aussi bien pour ses équipes et ses partenaires, que pour son établissement. C'est important de garder un œil neuf sur son travail." Parions qu'en dirigeant avisé, Olivier en étonnera encore plus d'un par ses innovations !

(1) "Hygge" (prononcez hu-gueu) est un mot danois difficile à prononcer et encore plus à traduire. C'est un état d'esprit qui encourage les Scandinaves à se réunir dans une ambiance chaleureuse pour partager un bon moment ensemble. Un concept qui prône les vertus d'un confort simple et chaleureux.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) - Le Collectif potager

Soutenir une agriculture proche de chez soi

Créé en mars 2016, le Collectif potager est le fruit de la rencontre de Niederbronnais soucieux de consommer autrement en soutenant une agriculture durable et de maraîchers bio locaux, Jean Becker et Annick Riehl qui cultivent leurs parcelles à Niederbronn-les-Bains, Wimmenau et Ingwiller. "On sentait qu'il y avait une demande à Niederbronn pour consommer des produits locaux, sains et de saison", explique Elise Quinette, membre de la direction collégiale du Collectif potager (1).

Devenir consommateur en favorisant le circuit court

Basée sur le partenariat entre un groupe de consommateurs et des producteurs locaux, l'AMAP du Collectif potager procède à la distribution régulière de paniers de légumes bio. Plus qu'une façon de faire son marché, c'est un véritable contrat solidaire. "Nos adhérents s'engagent par abonnement saisonnier : printemps, été, automne-hiver. Ils choisissent de prendre un panier hebdomadaire ou par quinzaine, paniers payés à l'avance, soit en totalité au début de la saison, soit par mensualités. Ce fonctionnement contribue au maintien de l'activité de nos producteurs en leur garantissant un revenu. Bien sûr, il faut accepter les problèmes de production dus aux aléas climatiques, mais les producteurs peuvent faire appel le cas échéant à d'autres maraîchers bio et locaux."

La distribution des paniers a lieu chaque

mardi de 18h30 à 19h30 sous le préau de l'école maternelle du Petit-Pont, en présence des producteurs. "Chaque personne se sert selon le tableau affiché le jour de la distribution. C'est ainsi que les adhérents découvrent parfois des produits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer, tels les panais, les topinambours ou les potimarrons. Mais il y a toujours un panier d'échange pour les légumes qui ne font pas l'unanimité à la maison ! En cas d'absence, on s'arrange avec un autre adhérent, on trouve toujours une solution en restant à l'écoute des gens."

Une association en plein essor

En plus des paniers de légumes, l'association propose des fruits toutes les deux semaines. "En hiver, nos maraîchers s'associent avec d'autres producteurs bio pour fournir clémentines et autres fruits qui ne sont pas cultivés en Alsace." Des denrées sèches sont également disponibles : farine, riz, condiments, jus de fruits, etc. Forte du succès de cette première année de distribution, l'association a conclu un partenariat avec la Chèvrerie du Windstein, des producteurs d'agneau et de bœuf.

Le Collectif potager compte aujourd'hui une trentaine de membres originaires de Niederbronn, mais aussi de Reichshoffen, Mertzwiller, Mouterhouse, Eguelsardt, etc. "Nous restons ouverts aux nouveaux adhérents. La capacité de production de nos deux maraîchers permettrait d'accueillir une soixantaine de membres".

Pour en savoir plus sur le Collectif potager, connaître les fruits et légumes proposés et les tarifs, rendez-vous sur le site : www.collectif-potager-niederbronn.fr, sur lequel vous pourrez télécharger le bulletin d'adhésion à l'association et le contrat d'engagement.



(1) Le Collectif potager a choisi un fonctionnement égalitaire. Ainsi, on parle de représentant et non de président ; de direction collégiale et non de bureau.